

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du vendredi 25 juin 2021

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq juin à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents :10 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants :10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents :1 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021_D14 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public
Le 18 juin 2021 (RPQS) d'alimentation en eau potable établi par le SMAEP du
pas des bêtes.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL
Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET
Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit,
TONON Yannick.

Absent : LECUTIER Jean-Marc

Absent donnant procuration :

Secrétaire de séance :

Mr AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Mme le Maire ouvre la séance et rappelle que les Articles D.2224-1 à
D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, impose, que
la Collectivité ou autorité délégante a notamment l'obligation de
produire un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Le service de distribution d'eau potable étant délégué au SMAEP du
PAS DES BÊTES, le Président de l'EPCI a établi, un Rapport Annuel
sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable (RPQS).

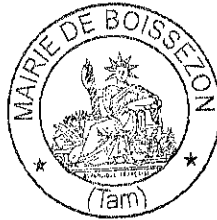
Le rapport annuel reçu de l'EPCI en question a été adopté par le
Comité Syndical du SMAEP DU PAS DES BÊTES le 16 Juin 2021.

Le RPQS est un document réglementaire, qui doit permettre
l'information du public sur la bonne gestion des services en exploitant
les indicateurs de performances et l'alimentation d'un observatoire
national de l'eau et de l'assainissement grâce à la saisie de ces indicateurs
sur le site www.services.eaufrance.fr.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport et n'a pas
d'observations à faire sur ce dernier.

Fait à Boissezon le 25 juin 2021,



Le Maire,
CABROL CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 28/06/2021.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

Fait à Boissezon

Le 28/06/2021.